Monsieur le président de la République,

la grande braderie des modes d'accueil, ça suffit !! Nous décrétons l'ALERTE GÉNÉRALE pour la petite enfance !

Le 8 avril est venu *"confirmer la vigueur d'un mouvement d'une ampieur inédite dans le secteur de la petite aniance"* (AFP).

En effet, professionnels et parents ne lâchent rien face aux contre-vérités énoncées par Mme Morano :

- oui, les taux d'encadrement actuels demeurent mais ils deviennent théoriques, contournés par l'accueil en surnombre de 120% et, dans les jardins d'éveil, où le taux d'encadrement sera de 1 pour 12 au lieu de 1 pour 8 :
- non, la baisse du quota de professionnel-LE-s les plus qualifié-E-s ne favorise pas les titulaires d'un CAP petite enfance mais déqualifie globalement des métiers exercés essentiellement par des femmes, au mépris de leur promotion professionnelle;
- non, le gouvernement ne crée pas 100 000 places d'accueil collectif, 37 000 l'étant par "l'amélioration du taux d'occupation"... qui correspond au surnombre de 120%; simultanément il détruit des milliers de places en école maternelle pour les enfants de 2 à 3 ans;
- oui, le temps de formation initiale des assistantes maternelles pourrait être réduit de moitié et le projet de Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) créerait des structures collectives sans norme de fonctionnement.

Nous parlons du bien-être des bébés, on nous répond optimisation du taux d'occupation.

Le président de la République n'avait pas annoncé aux parents qu'augmenter l'offre d'accueil se traduirait par la dégradation de la qualité d'accueil des tout petits.

Un gouvernement qui reste sourd à la mobilisation exceptionnelle de la

petite enfance, c'est un gouvernement qui

n'alme pas les bébés et méprise parents & professionnels ! Le président de la République va-t-il enfin prendre des décisions favorables à la cause des enfants et en faveur d'un accueil de qualité ?

Nous décrétons l'ALERTE GÉMÉRALE pour la petite enfance et adressons solennellement au président de la République notre exigence :

- de retrait du nouveau décret sur l'accueil collectif et de la proposition de loi sur les Maisons d'Assistantes Maternelles;
- d'exclusion des modes d'accueil de la directive "Services" :
- 🗣 de rétablir les postes d'enseignants supprimés en maternelle ;
- © € d'un PLAN D'URGENCE pour la Petite Enfance.

Nous appelons à une mobilisation qui redouble d'envergure dès maintenant, avec :

- des rencontres avec les groupes pariementaires :
- 🗢 le 29 avril 11h00 à l'Assemblée nationale, une initiative & un point de presse pour le retrait de la proposition de loi sur les MAM :
- 🗅 le 1º mai. présence du Collectif aux manifestations, notamment à Paris 14h30 à l'entrée du Boulevard St Martin :
- O une intervention auprès des élus locaux et des employeurs afin qu'ils prennent position pour le retrait du nouveau décret sur l'accueil collectif et qu'ils s'engagent à ne pas l'appliquer quoiqu'il advienne :
- 🗢 l'envoi par tous les professionnel-LE-s et parents d'un courrier au Président ". accompagné de l'argumentaire contre le décret".

- o et appelons à constituer dans toutes les villes des collectifs locaux Pas de bébés à la consigne pour organiser ces initiatives.

Plus d'informations sur le site www.pasdebebesalaconsigne.com :

- préavis de grève,
- listes des organismes du collectif,
- argumentaires,
- contacts en province,
- et carte-pétition à signer en ligne

Pas de bébés à la consigne!

- * http://www.pasdebebesalaconsigne.com/DOC/lebebe&lepresident.JPG
- ** http://www.pasdebebesalaconsigne.com/DOC/arguments%20_retrait%20_nouveau_decret_FAJF_15042010.pdf